



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Outils numériques dans l'enseignement scolaire

Question au Gouvernement n° 3504

Texte de la question

OUTILS NUMÉRIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Béatrice Piron.

Mme Béatrice Piron. Ma question s'adresse à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, et j'y associe le président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, Bruno Studer, ainsi que mes collègues du groupe de travail sur le numérique éducatif.

Monsieur le ministre, le recours au numérique pour assurer la continuité pédagogique a globalement été une réussite grâce à la mobilisation des professeurs, mais aussi des parents. Toutefois, il a aussi révélé les défis auxquels l'éducation nationale fait face pour mettre le numérique au service des besoins éducatifs. Comment garantir l'accès au numérique partout et pour tous ? Comment enseigner avec le numérique ? Comment reprendre la souveraineté sur nos outils ?

Des députés de notre groupe vous ont fait part de quinze propositions pour construire le numérique éducatif de demain, par exemple l'homogénéisation à l'échelle nationale des outils de vie scolaire, notamment au primaire, ou encore la clarification de la politique d'équipement des élèves, partagée entre l'État et les collectivités territoriales.

Vous avez organisé les états généraux du numérique pour l'éducation, qui se sont conclus la semaine dernière, aboutissant à quarante propositions, certaines déjà retenues, comme la création d'un « data hub éducation » et la prime d'équipement pour les enseignants.

Permettre à chacun de maîtriser les compétences numériques est indispensable dans un monde en pleine révolution, et d'autant plus en période de crise sanitaire. Maintenir les écoles ouvertes est fondamental pour préserver l'éducation des jeunes générations. Cela doit se faire en respectant des protocoles sanitaires renforcés mais aussi en développant de nouvelles façons d'enseigner, comme c'est le cas au lycée, où vous avez proposé de mettre en place un enseignement hybride.

Monsieur le ministre, quels seront le calendrier et la méthode pour la mise en œuvre des propositions issues des états généraux ou de celles de notre groupe ? Quels moyens allez-vous donner à l'école pour affronter les défis de la fracture numérique et de la souveraineté sur les outils, dans un contexte sanitaire où cela devient indispensable à la réussite de nos élèves ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Je vous remercie

pour cette question sur un sujet très important et d'actualité. Je remercie également le président Bruno Studer pour sa collaboration aux états généraux du numérique pour l'éducation et plus généralement pour ses travaux sur le sujet, ainsi que certains de mes collègues du Gouvernement qui ont participé à ces états généraux, comme Amélie de Montchalin sur les sujets de fonction publique.

Le sujet a considérablement avancé grâce aux états généraux, d'abord parce qu'il y a eu des milliers de participants en amont, et c'est ce que nous attendions. C'était la première étape du Grenelle de l'éducation. C'est à souligner aussi, parce que disposer d'un bon contexte informatique contribue au bien-être professionnel des enseignants. Je distinguerai plusieurs aspects : un aspect de protection de nos élèves – je pense à ce qui a été dit en matière de données personnelles ou encore de cyberharcèlement – et un aspect d'ambition pour nos élèves. De ce côté, il y a d'abord le sujet de notre capacité à mieux équiper. Je le disais dans la précédente réponse, nous avons acquis 6 000 ordinateurs récemment, et nous continuerons les acquisitions dans la période actuelle. Surtout, nous allons continuer à développer des dispositifs qui vaudront même après la pandémie. Je pense à une idée venue des états généraux, « e-devoirs faits », qui consiste à aider à faire les devoirs à distance – pendant les vacances de printemps, nous avons eu de belles expérimentations en la matière. Je pense aussi à tout ce qui est fait pour accompagner les enseignants en matière de formation à l'enseignement à distance. Notre institution Canopé a ainsi formé à distance 100 000 enseignants dans la période récente.

Nous allons continuer dans cette direction. Les états généraux du numérique seront prolongés par ce qui se dira dans le Grenelle et par toute une série de dispositifs concrets. J'en profite pour dire que notre projet « Poitiers capitale de l'éducation » continue dans ce sens, avec nos opérateurs, le Centre national d'enseignement à distance, le CNED, Canopé, l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation, et d'autres acteurs du numérique, pour que la France soit à l'avant-garde des *ed-techs* et des enjeux du numérique de l'éducation. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Piron](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3504

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 novembre 2020](#)